



Roger Platt, MD
Directeur Général
Bureau de la Santé Scolaire
28-11 Queens Plaza North
Salle 402
Long Island City, NY 11101

Juin 2011

Chers parents/tuteurs,

Le Département de l'Éducation de la Ville de New York vous écrit pour vous informer d'une exigence par l'État de New York dans les dispositions réglementaires de vaccination et qui peut concerner votre enfant.

Pour l'année scolaire 2011-2012, tous les élèves entrant en 6^e, 7^e, 8^e, 9^e, 10^e grade ou un niveau équivalent de scolarité dans une école ou un programme d'éducation spécialisée et qui ont au moins 11 ans, doivent recevoir un rappel du vaccin contre le tétanos (tetanus booster) ou vaccin "Tdap" contenant de la toxine tétanique et qui est contre la diphtérie et la coqueluche (tetanus toxoids, diphtheria and acellular pertussis (Tdap)).

Si l'élève a reçu un rappel du vaccin contre le tétanos (Td, DT ou DTaP) au cours des deux dernières années précédentes, il peut attendre encore deux années pour recevoir un autre rappel vaccinal. Cependant, vous devez remettre les preuves de vaccination de votre enfant à son école. N'oubliez pas que manquer à faire vacciner votre enfant de façon appropriée peut mener à son exclusion de l'école.

Les élèves de dix ans entrant en 6^e grade ne sont pas obligés de recevoir un vaccin Tdap et ne seront pas exclus de l'école mais ils devront être vaccinés lorsqu'ils auront 11 ans. En outre, les élèves de dix ans peuvent recevoir le vaccin Tdap au cabinet de leur médecin.

Si vous avez des questions concernant ce vaccin, veuillez en discuter avec votre médecin ou contacter l'infirmière de l'école de votre enfant. Merci pour votre coopération à ce sujet.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink that reads "Roger Platt".

Roger Platt, MD
Directeur Général
Bureau de la Santé Scolaire